

ANALYSE DES PLANS D'INTERVENTION PERSONNALISÉS¹

Georgette Goupil, Marc J. Tassé, Élisabeth Mainguy, Raynald Horth,
Jean-Yves Lévesque, Catherine Doré, Sylvie Coallier et Paryse Labrie

INTRODUCTION

Au Québec, il est obligatoire de rédiger un plan d'intervention pour tous les élèves identifiés en difficulté ou handicapés (Gouvernement du Québec, 1988; ministère de l'Éducation du Québec, 1992). Bien que plusieurs considèrent cette démarche comme fondamentale dans l'intervention, peu d'études québécoises décrivent les modalités utilisées dans l'établissement des plans d'intervention et les perceptions des principaux partenaires engagés dans cette démarche. Par ailleurs, plusieurs articles dans des revues professionnelles et les témoignages d'intervenants laissent croire que les pratiques sont extrêmement diversifiées (Beaudry, 1993; Smith, 1990; Goodman & Bond, 1993) et que certains problèmes sont vécus lors de l'élaboration des plans. D'autres documents (entre autres les vidéos du Ministère) indiquent cependant que certains milieux ont trouvé des solutions et utilisent cette pratique avec profit.

Parmi les élèves bénéficiant d'un plan d'intervention, il y a ceux qui ont un retard intellectuel. Pour ces élèves, le plan devrait permettre une meilleure planification et une meilleure coordination des interventions, de même que plus de concertation entre leur famille et l'école. L'importance du plan auprès

de ces élèves et le peu d'études québécoises sur cette question justifient la présente étude.

OBJECTIFS

Cette étude a pour but de décrire les modalités d'application des plans rédigés à l'intention d'élèves présentant un retard intellectuel et les perceptions des partenaires engagés dans cette démarche. Elle a pour objectifs spécifiques de :

- décrire les modalités d'élaboration des plans d'intervention auprès des élèves;
- décrire les perceptions des parents sur l'utilité du plan et sur leur rôle;
- décrire les perceptions des enseignants et des directions sur leur rôle dans l'élaboration du plan et sur l'utilisation qu'ils en font;
- d'analyser le contenu des plans d'intervention;
- d'analyser les liens entre les comportements adaptatifs et les objectifs du plan de manière à voir si le milieu privilégie certains secteurs plutôt que d'autres.

Compte tenu de l'espace réservé à cette présentation, nous nous concentrerons sur les trois premiers objectifs de l'étude. Les deux autres objectifs feront l'objet de publications ultérieures.

1. Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre de la recherche intitulée «Analyse descriptive des plans d'intervention personnalisés à l'intention des élèves ayant une déficience intellectuelle», no de subvention 410-97-0411.

MÉTHODOLOGIE

Les participants

Les participants proviennent de 16 écoles (15 publiques et une privée) situées dans huit régions du Québec. Ces écoles sont spéciales (7 établissements) ou régulières (9 établissements). Nous y avons rencontré 25 élèves (11 filles et 14 garçons) ainsi que leurs parents, leur enseignant et les directions des écoles. Ces élèves ont été sélectionnés selon les critères suivants:

- qu'ils soient âgés de 14 à 21 ans;
- qu'ils aient un retard intellectuel;
- qu'ils bénéficient d'un plan d'intervention;
- qu'ils fréquentent l'école où a lieu l'expérimentation depuis au moins un an;
- qu'ils fréquentent une classe ou une école spéciale pour des élèves ayant un retard intellectuel;
- que le parent et l'enseignant aient assisté à au moins une rencontre de plan d'intervention.

Instruments

Un questionnaire d'entrevue a été construit pour chaque groupe de participants: l'un s'adresse aux parents, un autre aux enseignants, un troisième aux directions et le dernier aux élèves. À ces quatre questionnaires d'entrevue s'ajoute un questionnaire fermé complété par les parents, les enseignants et les directions. Encore une fois, compte tenu de l'espace réservé à cette présentation, nous nous limiterons ici aux résultats obtenus à l'aide du questionnaire ouvert complété en entrevue. Nous avons enregistré chacune des entrevues sur bande audio, puis les avons transcrites intégralement par la suite. Une analyse de contenu a été effectuée sur ce verbatim.

RÉSULTATS

Objectif 1 : Les modalités d'élaboration des plans d'intervention

Les résultats suivants concernent 15 directions d'école et 25 enseignants. En effet, le questionnaire d'une direction n'a pu être analysé. Toutes les directions

d'école (N = 15) affirment avoir un formulaire standard pour rédiger les plans d'intervention. Pour un peu plus de la moitié d'entre elles (53,3 %), il s'agit d'un formulaire élaboré par l'école; les autres utilisent un formulaire fourni par la commission scolaire. La majorité des directions (73,3 %) se disent satisfaites du document utilisé.

Les trois quarts des directions (73,3 %) et la majorité des enseignants (80 %) ont affirmé que des réunions préalables du personnel avaient lieu avant de rencontrer les parents. Dans ces réunions, on ébauche les objectifs et les interventions à proposer aux parents.

Toutes les directions d'école affirment qu'une personne est désignée pour convoquer les différents intervenants à la réunion. Certaines directions (40 %) affirment que ce rôle leur est dévolu, d'autres (40 %) désignent l'enseignant; et il arrive parfois (13,3 %) que cette responsabilité soit confiée à l'éducateur spécialisé. Une direction explique que cette responsabilité est partagée avec l'enseignant. La convocation se fait par lettre (40 %), par téléphone (33,3 %) ou les deux à la fois (20 %). Dans une des écoles, l'enseignant préfère utiliser l'agenda scolaire pour informer le parent de cette rencontre.

Pour ce qui est des personnes présentes à la réunion, les directions et les enseignants nous ont affirmé que le parent et l'enseignant assistaient toujours à ces réunions. De plus, l'éducateur spécialisé participe de près à l'élaboration du plan. Plus de la moitié (53,3 %) des directions d'école affirment convoquer les professionnels (psychologue, ergothérapeute, orthopédagogue, etc.) de manière ponctuelle selon les besoins de l'élève. La majorité des directions d'école (88,7 %) disent assister à certaines rencontres de plan d'intervention. Seulement deux directions ont affirmé ne jamais y assister.

Les élèves assistent-ils aux réunions d'élaboration de leur plan d'intervention? Vingt-sept pour cent des directions disent que l'élève est toujours présent à sa réunion de plan d'intervention; 40 % disent que cette présence est occasionnelle et 33 % affirment que l'élève n'est pas présent lors de cette rencontre. Les raisons évoquées par les directions pour n'inviter qu'occasionnellement les élèves ou alors pour ne pas

le faire sont la longueur et la complexité des réunions ou encore les difficultés de compréhension de l'élève.

Objectif 2 : Les perceptions des parents sur l'utilité du plan et sur leur rôle

Rappelons que les données suivantes sont tirées des réponses de 25 parents. Dans l'ensemble, nous constatons que les parents savent ce qu'est un plan d'intervention et, pour la majorité d'entre eux (84 %), que la première expérience de participation au plan d'intervention a été positive. Les parents estiment qu'au fil des années, les pratiques ont changé, la plupart du temps de manière positive, et que les avantages sont plus importants que les inconvénients. La majorité des parents considèrent que les moyens utilisés pour atteindre les objectifs sont pertinents et que leur contribution, c'est-à-dire la tâche qu'ils avaient à accomplir, est satisfaisante. Par contre, plusieurs ont des réserves quant à la suffisance des moyens d'intervention utilisés.

Les parents ont mentionné certains facteurs de succès des plans d'intervention. Parmi ces facteurs, notons une bonne identification des forces et des besoins de l'élève, la présence aux rencontres des personnes qui sont souvent en contact avec l'élève, une participation active des parents, un lien entre l'école et la famille sur le plan de l'information mutuelle, le fait d'être écoutés par les intervenants de l'école, la poursuite d'objectifs limités en nombre, clairs et concrets ainsi qu'une continuité dans les interventions.

Objectif 3 : Les perceptions des enseignants et des directions sur leur rôle dans l'élaboration du plan et sur l'utilisation qu'ils en font

Rappelons que les données présentées ici concernent 15 directions et 25 enseignants.

Utilité de la démarche de plan d'intervention, en principe

La majorité (80 % des directions, 92 % des enseignants) des participants se disent favorables au principe des plans d'intervention car il permet d'orienter les interventions, de favoriser la collaboration entre les différents intervenants et les parents ainsi que de faciliter le suivi des élèves.

Utilité de la démarche de plan d'intervention, en pratique

Malgré cet accord de principe avec l'utilité du plan, les enseignants ont une opinion plus mitigée lorsqu'il s'agit de se prononcer sur ses modalités concrètes d'application dans leur école. En effet, 52 % déclarent satisfaisante l'utilisation qui en est faite et 48 % la disent insatisfaisante. Les enseignants satisfaits disent qu'ils trouvent les plans clairs, pertinents et efficaces. Ceux qui ne le sont pas jugent que les plans ne sont pas suffisamment utilisés, constatent une répétition des objectifs d'un plan à l'autre et que le suivi n'est pas suffisant.

Pour ce qui est des directions, les deux tiers (66,6 %) considèrent que les plans d'intervention sont utilisés adéquatement dans leur école. La plupart de ceux qui en jugent l'utilisation défailante expliquent cette opinion par le manque de perfectionnement du personnel pour rédiger le plan et formuler des objectifs.

Les principales difficultés décrites par les directions d'école en ce qui a trait au processus d'élaboration des plans d'intervention sont de deux ordres : premièrement, le manque de formation du personnel pour la formulation des objectifs; deuxièmement, des difficultés dans leur relation avec le milieu familial (par exemple: facteurs émotifs, manque de disponibilité pour les réunions).

Le personnel enseignant recommande prioritairement de diminuer le nombre d'objectifs (24 %), d'impliquer davantage les parents (24 %) et de recevoir une formation supplémentaire (20 %).

La formation au plan d'intervention

Plusieurs directions (40 %) trouvent la formation universitaire reçue par les enseignants titulaires tout à fait suffisante, mais un même nombre (40 %) ne la jugent que partiellement suffisante car, notamment, elle n'est pas assez centrée sur les moyens de réaliser le plan ou sur la formulation des objectifs. On ajoute que ce sont surtout les enseignants formés en adaptation scolaire qui ont reçu une formation universitaire sur les plans. Pour ce qui est d'une formation offerte par l'école ou la commission scolaire, la majorité des

directions (73,3 %) ont mentionné que le personnel a pu en bénéficier. Ici encore, on est mitigé face à la suffisance de cette formation, puisque 27 % des directions ne la jugent que partiellement suffisante et 20 % carrément insuffisante. On lui reproche, notamment, son manque de concret et de structure.

En ce qui concerne les enseignants, 64 % d'entre eux jugent que leur formation (universitaire ou autre) sur le plan d'intervention est suffisante. Les autres (36 %) ne la jugent que partiellement suffisante. Ils souhaiteraient acquérir davantage d'habileté pour formuler les objectifs d'intervention.

Le plan de l'élève concerné par la recherche

Une série de questions interroge les enseignants sur un plan d'intervention précis, soit celui de l'élève dont les parents ont répondu au questionnaire. Rappelons ici qu'à la fois parents et enseignants ont assisté à ce plan.

Presque tous les enseignants (92 %) considèrent avoir été engagés dans l'élaboration du plan d'intervention de l'élève concerné. Les enseignants sont en majorité satisfaits du rôle qu'ils jouent ainsi que de celui des autres intervenants. Pour justifier cette satisfaction, on fait référence surtout aux échanges et à la collaboration entre les intervenants, à la continuité dans les interventions et au bon déroulement du plan. Certains déplorent toutefois l'absence des enseignants spécialistes lors de la rencontre du plan d'intervention, ce qui nuit à la concertation.

Enfin, les enseignants se disent satisfaits (88 %)

lorsqu'on les interroge sur l'utilité du plan d'intervention face à l'élève concerné par la recherche.

CONCLUSION

Les données obtenues auprès des participants révèlent que, dans son ensemble, les plans d'intervention représentent une démarche relativement satisfaisante. Toutefois, certains problèmes ont été soulevés par les participants. Parmi ces problèmes, soulignons les difficultés liées à la définition et à la sélection des objectifs d'intervention. Autre élément important qui ressort des données : la place de l'élève. L'implication de l'élève fait l'objet de pratiques très variées. Certaines écoles invitent systématiquement l'élève, alors que d'autres ne le font pas. D'autre part, des parents indiquent que le contenu des discussions n'est pas simple à suivre pour leur enfant. N'y aurait-il pas lieu ici de s'interroger sur des modèles favorisant la participation de l'élève?

L'interprétation des données obtenues ici doit aussi être nuancée en fonction des limites de l'étude. L'une de ces premières limites réside dans le mode de sélection des participants. En effet, les parents et enseignants devaient avoir participé conjointement à une réunion de plan d'intervention. De plus, le nombre d'élèves sélectionnés est de 25 seulement. Toutefois, il est à noter que ces élèves sont néanmoins répartis dans 16 écoles provenant de huit régions du Québec, ce qui permet de croire que la situation observée ici ne se limite pas à quelques écoles seulement.

RÉFÉRENCES

- BEAUDRY, F. (1993) *Étude descriptive sur le contenu des plans d'intervention personnalisés pour des enfants en difficulté au secteur primaire ordinaire*. Mémoire de maîtrise inédit. Montréal: Département de psychologie, Université du Québec à Montréal.
- GOODMAN, J.F. & BOND, L. (1993) The individualized education program: A retrospective critique. *The Journal of Special Education*, 26, 408-422.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1988) *Loi sur l'instruction publique*. Québec: Éditeur officiel du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1992) *Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*. Québec: Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires.
- SMITH, S.W. (1990) Individualized education programs (IEPs) in special education - From intent to acquiescence. *Exceptional Children*, 57, 6-14.